

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 27 OCTOBRE 2022

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
 en application de la délégation octroyée à l'exécutif - article L3211-2 du CGCT

Période du 14 mai au 14 septembre 2022

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
SMACL Virement	Dommage aux biens	Du 10/01/22 au 13/01/22	Dégâts des eaux à La Base de Loisirs – ponton endommagé suite aux crues	8 460,00 €	solde
		03/05/21	Dégât des eaux aux Archives Départementales suite à des travaux réalisés par l'entreprise ATVR. Recours en responsabilité contractuelle du professionnel pour inexécution avec faute	509,25 €	Acompte
		03/09/21	Dommage électrique à l'Abbaye de Belleperche de Cordes Tolosannes	442,71 €	Acompte
				3 887,67 €	Acompte
SMACL Virement	Responsabilité Civile	Du 31/05/21 au 14/11/21	Dégradation d'une chambre au CDEF par un enfant placé à l'Aide Sociale à l'Enfance	5 820,26 €	solde

TOTAL (tous budgets confondus) **19 119,89 €**
 Budgets annexes 14 280,26 €
 TOTAL SERVICE 30008 4 839,63 €